



Portrait de territoire

Les pratiques de mobilité

Avec l'agrandissement d'Alès Agglomération au 1^{er} janvier 2017, le visage du territoire a évolué. Dans un contexte où les élus souhaitent actualiser leur projet de territoire, la mise à jour de données clés est nécessaire. Trois documents de synthèse ont été réalisés par l'Agence d'urbanisme à cet effet : *Les nouveaux arrivants*, *Le parc de logements* et *Les pratiques de mobilité*. L'A'U a procédé également à des comparaisons avec différents autres territoires. Le territoire d'analyse de la présente synthèse est celui du périmètre de l'Enquête Déplacements du SMTBA (66 communes).

Une mobilité relativement élevée avec prédominance de l'usage de la voiture

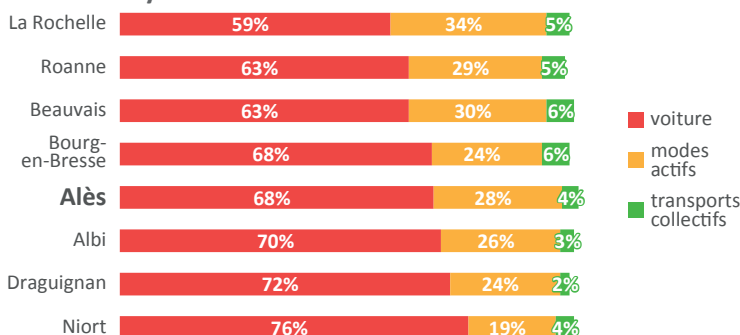
Répartition des parts modales au sein du SMTBA



Source : ED SMTBA 2015 - Exploitation: A'U 2017

- Avec 4 déplacements/personne/jour, les résidents se déplacent fréquemment (contre 3,5 déplacements/personne/jour au sein de l'aire urbaine nîmoise).
- Avec 68% de part modale, la voiture est prédominante comme pour la grande majorité des agglomérations de villes moyennes (66%).
- La marche représente 27% de part modale contre 24% sur l'ensemble des agglomérations de villes moyennes. Dans le centre-ville d'Alès, la marche représente 54% de part modale (62% dans le centre-ville de Nîmes - au périmètre comparable).
- Les transports collectifs sont utilisés par 4% des résidents, principalement des « captifs » (scolaires, étudiants, précaires) contre 5% au sein des agglomérations de villes moyennes et 7% au sein de Nîmes Métropole.

Répartition modale dans quelques agglomérations de villes moyennes¹



Source : ED SMTBA 2015 - Exploitation: A'U 2017

¹ Au niveau national, on trouve plusieurs définitions des agglomérations de villes moyennes. La DATAR considère les aires urbaines de 30 000 à 300 000 habitants, là où l'INSEE, le CEREMA et l'association Villes de France (anciennement Fédération des villes moyennes) prennent en compte les pôles urbains de 20 000 à 100 000 habitants et leur aire urbaine. Le GART considère qu'elles recouvrent les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) dont le ressort territorial est compris entre 50 000 et 200 000 habitants.

Le Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien (SMTBA)

Ce syndicat de gestion des Transports en Commun (TC) associant Alès Agglomération et le Département du Gard compte 85 communes depuis le 1^{er} janvier 2017, dont les 73 de la communauté d'agglomération et 12 communes de 3 EPCI voisins. En 2015, **une Enquête Déplacements (ED)** a été conduite sur l'essentiel de son territoire d'alors, à l'exclusion de 10 communes cévenoles (secteurs de Saint-Jean-du-Gard et Lasalle), pour des raisons de fiabilité statistique.

Chiffres clés issus de l'Enquête Déplacements 2015²

Par jour, un habitant réalise ...

4

déplacements

... passe

16^{mn}

à se déplacer

Nombre de déplacements quotidiens

464 900

Nombre de voitures/ménage

1,3

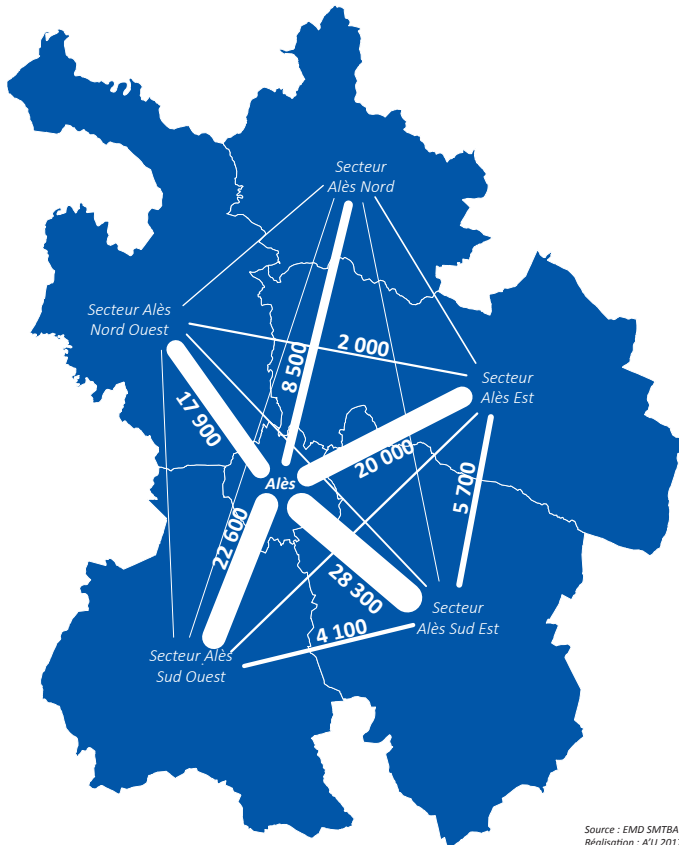
Nombre de vélos/ménage

1

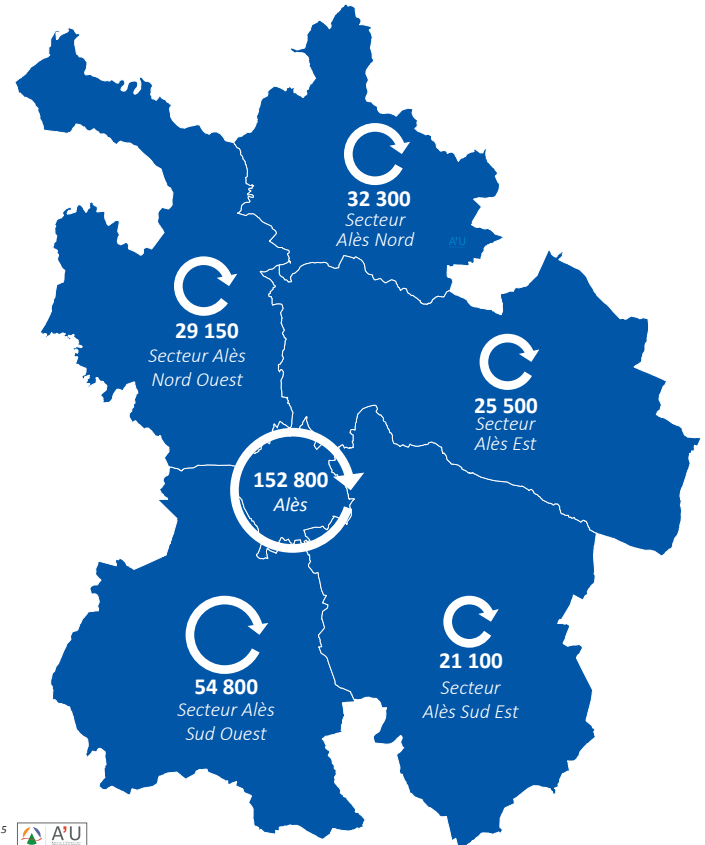
² Enquête Déplacements réalisée entre octobre et décembre 2015, un jour de semaine hors vacances scolaires auprès de 2 370 personnes interrogées lors d'entretiens téléphoniques pour 5 000 déplacements étudiés.

Une structuration des déplacements en étoile autour d'Alès

Les déplacements d'échange entre les secteurs du SMTBA en 2015 (tous modes, tous motifs)



Les déplacements internes aux secteurs du SMTBA en 2015 (tous modes, tous motifs)

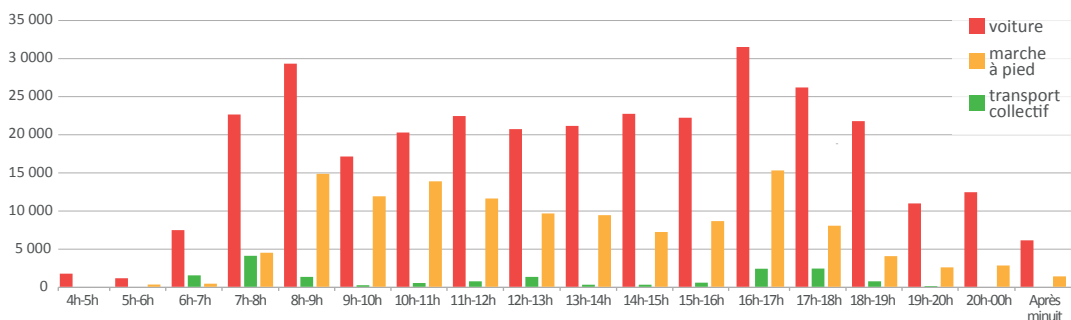


Source : EMD SMTBA 2015
Réalisation : A'U

Méthodologie

L'Enquête Déplacements a été découpée en 6 secteurs géographiques, dont Alès. Le secteur Sud-ouest n'intègre que les premières communes de montagne (Anduze, Générargues, Saint-Jean-du-Pin) et, hors agglomération, Lédignan et Cardet. Le secteur Sud-est inclut les communes de rive gauche du Gardon d'Alès, jusqu'à la route de Bagnols. Le secteur Est, s'étendant de Saint-Julien-les-Rosiers à Bouquet, inclut Allègre-les-Fumades et Navacelles, deux communes hors agglomération dont Saint-Ambroix et Bessèges. Le secteur Nord-ouest correspond au pays grand-combien hors Sainte-Cécile d'Andorge, mais avec Chamborigaud en plus.

SMTBA : nombre de déplacements selon l'heure de départ et les principaux modes

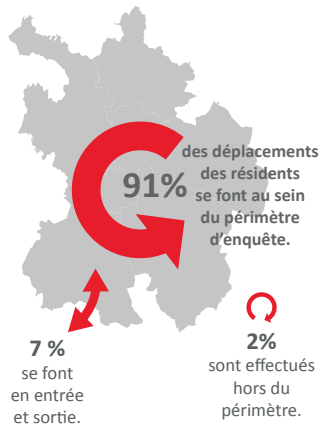


Source : ED SMTBA 2015 - Exploitation : A'U 2017

- Des périodes de pointe entre 7h et 9h et 16h à 18h.
- Une pause de milieu de journée et des heures creuses peu prononcées.
- De 8h à 9h et de 16h à 17h, les déplacements effectués à pied représentent 1/3 des déplacements.

Des projets de mobilités tous modes

Sur les 464 900 déplacements quotidiens effectués par les habitants du territoire, la grande majorité se fait au sein du périmètre d'enquête.

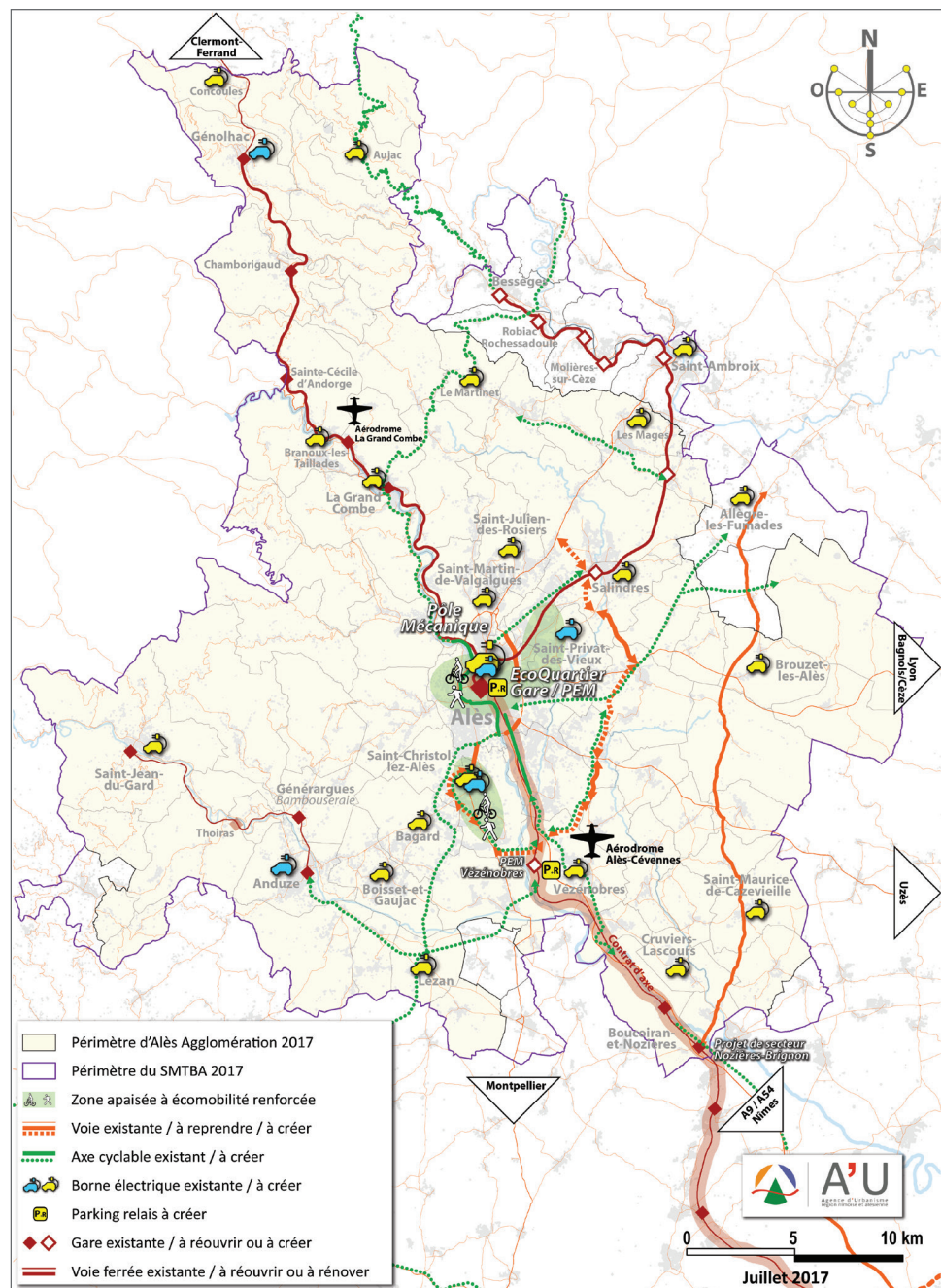


Un peu plus d'un tiers des déplacements (152 800) se font dans Alès. Le second secteur connaissant le plus de déplacements est celui d'Alès Sud-ouest (54 800).

Les principaux flux d'échanges inter-zones sont :

- 28 300 déplacements par jour entre Alès et le secteur Sud-est ;
- 22 600 entre Alès et le secteur Sud-ouest ;
- 20 000 entre Alès et le secteur Alès Est.

Les deux secteurs périphériques qui échangent le plus sont les deux secteurs Est (5 700 déplacements).



Source : IGN, Diagnostic PDU SMTBA, Sites institutionnels collectivités, Syndicat Mixte d'Electrification du Gard, centre de ressources A'U

De nombreux projets touchant à la mobilité sont engagés, programmés ou envisagés sur le territoire :

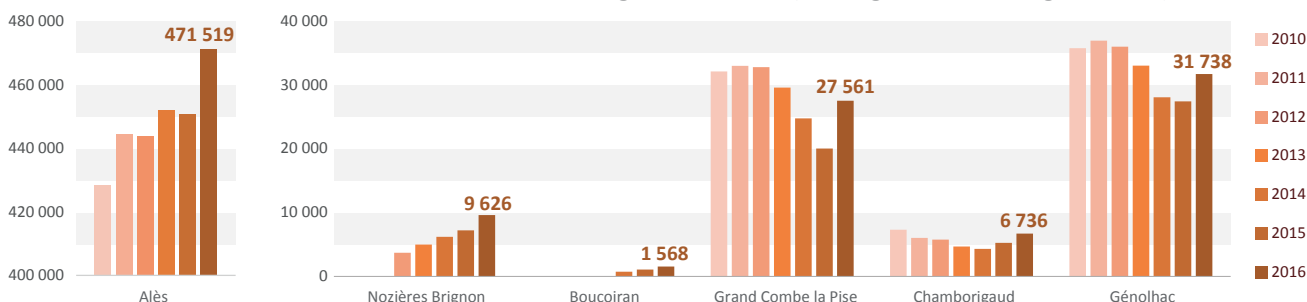
- Aménagement ou création de voiries visant à contourner les zones les plus denses ;
- Renforcement ou réouverture de lignes ferroviaires et de haltes (en lien avec des projets de secteur) ;
- Développement ou création d'itinéraires cyclables et de secteurs propices à l'écomobilité (zones 30...) ;

- Mise en place d'un réseau de bornes électriques.

Les projets les plus structurants sont reportés sur la carte de synthèse ci-dessus, sans entrer dans le détail des réseaux modes actifs des communes s'en dotant comme Saint-Privat-des-Vieux ou Saint-Christol-lez-Alès, sans hiérarchisation de l'ordre d'importance ou de calendrier de réalisation.

Des déplacements ferroviaires en hausse

Les montées-descentes cumulées annuelles dans les gares et haltes (hors ligne Alès-Bessèges et TVC)



Source SNCF, exploitation : A'U 2017

La croissance de la fréquentation que l'on constate sur la gare d'Alès et les autres haltes de la ligne Alès-Nîmes est liée au dynamisme démographique dans le secteur et à la démarche de

Contrat d'axe avec l'amélioration de la desserte en 2013 par la Région. A l'inverse, au nord d'Alès, on constate un phénomène de dégradation de la fréquentation, mais avec une inflexion

récente de la tendance. Trois des huit gares et haltes du territoire ont une fréquentation très faible (Boucoiran, La Levade et Sainte-Cécile-d'Andorge).

Alès Agglomération, territoire d'innovation et de mobilités durables

La Communauté d'Agglomération a mis en place une politique en faveur de l'écomobilité :

- 14 km de pistes cyclables et de voiries douces sur le territoire urbain et périurbain ;
- L'aide à l'achat de vélo (près de 6000 subventions de 50 €) ;
- La mise en place d'un Plan de Déplacements Entreprises (PDE), Ville d'Alès / Alès Agglomération à destination des agents ;
- La création de disques verts offrant un temps de stationnement gratuit pour les véhicules petits et peu polluants.

Alès Agglomération est particulièrement investie pour mener des actions en faveur de l'électromobilité :

- Développement de Vélos à Assistance Electrique (VAE) ;
- Un partenariat avec le SMEG pour déployer un réseau de bornes de véhicules électriques dans le Gard avec implantation de la 1^{ère} borne à Alès ;
- La création d'un parc de voitures électriques et d'aide à l'achat de véhicules électriques (subventions de 500 €).

Ainsi, les Rencontres Internationales des Véhicules Ecologiques (RIVE) qui se déroulent régulièrement au Pôle Mécanique Alès-Cévennes, sont l'occasion de rassembler pour deux journées de conférences, d'essais automobiles et d'échanges, les décideurs et acteurs publics et privés, notamment des start'up locales innovantes. Récemment, Alès Agglomération a engagé une démarche partenariale afin de structurer une filière sports mécaniques et mobilités durables. Elle réunit plus de 100 entreprises et 1000 salariés.

La révision du Plan de Déplacements Urbains en cours sera l'occasion de redéfinir des priorités d'action en matière de mobilités et d'urbanisme pour les 10 prochaines années.

Les états généraux du centre-ville Alès

Plusieurs actions devraient être engagées pour concrétiser cette démarche participative :

- La mise en place d'un nouveau système de livraison afin d'améliorer la gestion du « dernier kilomètre » ;
- La création d'une maison du commerce pour organiser les livraisons en points-relais, conciergeries, consignes ;
- L'expérimentation d'une piétonisation partielle dans le centre-ville d'Alès le samedi après-midi ;
- L'incitation à la circulation des vélos en créant d'ici 2018 une voie verte (Pont neuf à Pont de Brouzen) et des parcs à vélos doublés en cœur de ville ;
- Le remplacement des bus par des navettes dans le cœur de ville afin de repenser les itinéraires pour une meilleure desserte du cœur de ville.

D'autres acteurs sont également engagés sur la promotion des mobilités alternatives au tout voiture. Par exemple, le **Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien**, par sa politique TC (réseau NTecC) et notamment la navette électrique gratuite Alès'Y desservant le cœur de ville ou les semaines d'essai des TC gratuites. Le **Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère**, qui porte un projet de VTTAE en lien avec les gares du Cévenol et plus largement un projet de recherche-action sur la mobilité durable, ou encore l'**Ecole des Mines d'Alès**, qui s'est dotée d'un PDE.